



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/03/2024

2024-03-06

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Procurat(s) :

M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLoux Aurélie, M. DUBOST Pierre

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line, M. THINARD Franck

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLoux Aurélie, M. DUBOST Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme SENDRA Valérie

Date de convocation

11/03/2024

SUBVENTION USEP

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre des sorties USEP 2024/2025, le RPI Arthun/Bussy/Saint-Sixte a décidé de continuer à y participer.

Il rappelle qu'une subvention exceptionnelle de 50, 00 € a été attribuée pour l'année scolaire 2023/2024 qui aide à financer le transport, l'achat de matériel, les licences...

Monsieur le Maire propose aux élus de renouveler cette subvention pour le même montant qui sera versé à l'automne en même temps que les autres subventions communales.

Après délibération, Le Conseil Municipal autorise à titre exceptionnel le versement de la subvention d'un montant de 50 €.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

A Bussy-Albieux,
le 19 Mars 2024

La Secrétaire de Séance
Valérie SENDRA



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le..... **26 MARS 2024** numériquement